



## Fiche d'instruction du projet irrisahel de l'Union des Groupements Paysans de MEKHE (UGPM)

### OBJET DU PROJET :

Augmenter la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté par l'accès maîtrisé à l'eau en utilisant les énergies renouvelables et la micro-irrigation.

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

- Agrément de l'UGPM : N° 1738/B/97 du 05/12/1997
- 70 groupements membres, environ 5000 personnes dont 60% de femmes.
- Structure créée en 1985, membre de la FONGS.
- Depuis 1995, création de près de 100 caisses d'épargne et de crédit, et création au niveau de l'Union d'une Coopérative Rurale d'Epargne et de Crédit en 1999 (environ 20 millions FCFA de fonds propres, gestion de 85 millions d'encours de crédit, taux de remboursement interne : 98%)
- L'Union dispose en propre de 15 animateurs répartis sur le terrain.
- Zone géographique d'action : trois communautés rurales (Koul, Méouane, Mérina Dakhar) et la commune de Mékhé

### CONTEXTE ET FAISABILITE TECHNIQUE DU PROJET :

La longue pratique de la culture de l'arachide a fini par fragiliser la sécurité alimentaire des exploitations familiales membres de l'Union. En effet **dans leur quasi-totalité les exploitations familiales de la zone ne réussissent plus à couvrir leurs besoins alimentaires à partir de leur production agricole** : plus de 60% des produits consommés sont produits ailleurs et les populations ont besoin de revenus monétaires **d'origine non agricole** pour se procurer cette partie de leur alimentation

Le phénomène de **l'endettement** est de plus en plus présent et a entraîné avec lui une perte de dignité. Il devient la cause de déplacements de population vers d'autres horizons.

La situation des **jeunes** est marquée par un avenir incertain. Beaucoup sont des déperdis scolaires sans qualification professionnelle, ou encore proviennent des daaras. La tendance est chez eux de partir en **exode** vers les centres urbains, ou un désœuvrement pour ceux qui ne peuvent pas partir, le désespoir chez les filles qui travaillent dans les centres urbains les plus proches et attendent un mariage pas évident. Cet état de fait entraîne souvent une perte de valeurs. La majeure partie des jeunes est en situation de perte de repère.

Souvent analphabètes, les **femmes** ont aussi souvent une condition précaire. Elles sont surchargées par les tâches domestiques et sont parfois victimes de pesanteurs sociales. Elles tardent à prendre le rôle qui leur est dévolu dans le processus de développement. Chez les plus démunies, avec les déplacements des hommes, elles restent souvent à la famille avec beaucoup de difficultés pour prendre en charge les besoins scolaires, sanitaires et alimentaires des enfants et des vieux. **(Extrait du DOS de l'UGPM)**

## **Faisabilité technique, viabilité et durabilité du projet :**

Concrètement, il s'agit, d'équiper les deux villages de Risso et de Gadium Ndiaye avec des plates-formes de pompage solaire reliées à un réseau de micro irrigation et à un point d'eau pour la consommation humaine. Il est prévu par ailleurs, l'éclairage des principaux espaces publics (place, mosquée, commerce, école...) et un télé centre de type GSM étendu ou CDMA avec son point recharge téléphone. Le projet va s'appuyer sur l'atelier de réalisation solaire de l'UGPM, déjà fonctionnel

Les deux plates formes devront permettre l'irrigation d'environ 1 ha dont 4 000 m<sup>2</sup> de maraîchage en goutte à goutte, et le reste en arrosage classique avec des points d'eau, de manière à cultiver par campagne de 5 mois, ¼ d'hectare de gombo, ¼ d'hectare de choux, ¼ d'hectare de tomates, ¼ d'hectare d'aubergine et 200 pieds de papayers (9 mois)

### **Viabilité :**

Importer et installer des systèmes d'exhaures solaires avec leurs systèmes de stockage de l'eau, de micro irrigation et de purification.

L'utilisation des technologies photovoltaïques permet d'obtenir des coûts d'exploitations réduits et un entretien peu coûteux.

Transférer l'ensemble des technologies permettant une appropriation réussie par l'UGPM et les villages

La **durabilité** sera obtenue par :

- La mise en oeuvre des plates-formes exclusivement au sein de groupements existants et volontaires,
- La structuration des organisations professionnelles, afin de sécuriser l'environnement socioéconomique et contribuer à la durabilité des revenus des producteurs.
- La formation des acteurs locaux (maraîchers pour les aspects de production et d'irrigation, artisans pour l'entretien et la maintenance, formation sur le solaire ...)
- L'appui à l'encadrement, à la structuration et à la professionnalisation des groupes cibles,
- La structuration économique de la filière maraîchère autour et au profit des groupes d'agriculteurs
- Les partenaires porteurs de l'action proposée ont déjà une expérience de partenariat avec des Coopérations bi ou multilatérales

### **Objectifs généraux :**

1. Améliorer l'apport nutritionnel des familles par l'accès à l'eau pour le maraîchage permettant d'augmenter le revenu et améliorer la qualité de l'eau pour la consommation humaine
2. Accompagnement des villages et du projet
3. Sensibiliser la population locale sur les énergies renouvelables et la micro irrigation

### **Objectifs spécifiques**

- ✓ Importer et installer des systèmes d'exhaure, de stockage d'eau avec son système d'irrigation et son système de purification
- ✓ Transférer la technologie solaire et de micro irrigation, former sur les sujets de la commercialisation et des ressources maraîchères
- ✓ Etablir les bases d'une prise en charge complète des systèmes plate formes et des méthodes d'optimisation
- ✓ assurer le préfinancement des intrants, assurer un système de recouvrement adéquat afin de garantir la poursuite du projet au delà des subventions
- ✓ Assurer la gestion et l'animation opérationnelle du projet
- ✓ Déployer d'autre solutions respectueuses de l'environnement et économes en terme de ressources

### ASPECT FINANCIER DU PROJET

Les investissements prévus concernent les deux périmètres maraîchers et sont les suivants :

• <b>Les investissements prévus</b>	<b>12 161 500 FCFA</b>
➤ Construction de 2 réservoirs de 25 m <sup>3</sup>	5 000 000 FCFA
➤ Installation solaire	2 000 000 FCFA
➤ Réalisation de clôture (barbelé et piquets)	561 500 FCFA
➤ Achat d'un véhicule de commercialisation	2 000 000 FCFA
➤ Réalisation de points d'irrigation (bornes, tuyaux)	1 600 000 FCFA
➤ Borne et adduction eau consommation	1 000 000 FCFA
• <b>Matériels d'exploitation (pelles, râteliers, arrosoirs, etc.)</b>	<b>1 205 034 FCFA</b>
• <b>Participation aux montages des installations solaires et d'irrigation</b>	<b>1 689 711 FCFA</b>
<b>Total :</b>	<b><u>15 056 245 FCFA</u></b>

### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Apport personnel préparations des terrains et montages des installations avec Irrijardin, Alternatives Energétiques ((Environ 10 % du coût)

#### Prêt investissement

Montant sollicité	13 366 034 FCFA	20 376.39 €
Durée du prêt sollicité	6,25ans (15 campagnes de 5 mois)	
Taux du prêt	5 % annuel fixe, différé de 6 mois	

Pour information :

- Compte d'exploitation bénéficiaire de 2 053 546 FCFA à la première campagne maraîchère.
- Compte de trésorerie positive de 4 857 508 FCFA dès la première campagne.

### DECISIONS DU COMITE FREDIC POUR LE PRET DE L'PM POUR LE PROJET IRRISAHEL

Avis favorable sous réserve du respect des conditions suivantes :

Avis favorable sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Prêt d'un montant de 20 380 € (13 368 400 FCFA) sur 5 ans, au taux de 5 %, avec un différé de 5 mois (une campagne maraîchère) pour les investissements
- Les bénéficiaires s'engagent à mettre en œuvre une structure économique de gestion indépendante des comptes de l'UGPM
- Les villageois maraîchers participent aux actions de formation proposées et aux suivis des parcelles mis en place en partenariat avec l'ANCAR
- Les villageois maraîchers acceptent et rendent possible le suivi technico économique de l'équipe de l'ASODIA et de l'ANCAR
- Annuellement, il sera remis une description détaillée de l'organisation, des flux physiques et financiers liés au projet avec réalisation d'un bilan comptable pour chaque opération
- Engagement solidaire des membres du Conseil d'Administration de l'UGPM sur le dossier
- Déblocage du prêt en fonction des réalisations des investissements

Fait à TOULOUSE, le 17 septembre 2009  
Le Président du Comité FREDIC  
Jean-Louis CAZAUBON



## Investissements Irrisahel 2009

<i>Caractéristiques du prêt</i>		
	Valeur	Unité
Montant	13 366 034	FCFA
Durée	15	Campagnes
Tx d'intérêt/an	5,00%	
Différé	5	Mois

<i>Coût total du crédit</i>
<i>477 143,13 FCFA</i>

	<i>Montants exprimés en CFA</i>			
	Montant à rembourser	Capital	Intérêts	Capital restant dû
<b>Campagne 1</b>	55 691,81	0,00	55 691,81	13 366 034,00
<b>Campagne 2</b>	984 820,38	929 128,57	55 691,81	13 366 034,00
<b>Campagne 3</b>	984 820,38	932 999,94	51 820,44	12 436 905,43
<b>Campagne 4</b>	984 820,38	936 887,44	47 932,94	11 503 905,49
<b>Campagne 5</b>	984 820,38	940 791,14	44 029,24	10 567 018,05
<b>Campagne 6</b>	984 820,38	944 711,10	40 109,28	9 626 226,91
<b>Campagne 7</b>	984 820,38	948 647,40	36 172,98	8 681 515,81
<b>Campagne 8</b>	984 820,38	952 600,09	32 220,29	7 732 868,41
<b>Campagne 9</b>	984 820,38	956 569,26	28 251,12	6 780 268,32
<b>Campagne 10</b>	984 820,38	960 554,97	24 265,41	5 823 699,06
<b>Campagne 11</b>	984 820,38	964 557,28	20 263,10	4 863 144,09
<b>Campagne 12</b>	984 820,38	968 576,27	16 244,11	3 898 586,81
<b>Campagne 13</b>	984 820,38	972 612,00	12 208,38	2 930 010,54
<b>Campagne 14</b>	984 820,38	976 664,55	8 155,83	1 957 398,54
<b>Campagne 15</b>	984 820,38	980 733,99	4 086,39	980 733,99

1<sup>er</sup> remboursement 5 mois après la première mise en culture du périmètre.